

Le 29/08/2017

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 29/08/2017

Membres présents : DAUL-MECHOUAR Céline (DMC), ALLON Jean-Philippe (AJP), BACOT Daniel (BD), CHEYNIER Luc (CL), FRAYSSE Anthony (FA), GUERARD Adrien (GA), HENRY Jean-Marc (HJM), LATT Benjamin (LB), MALLARD Laëtitia (LM)

Membres excusés : CHESNAY Armel (CA), LENHARDT Olivia (LO)

Membres absents non excusés : DELERAY Maiysha (DM)

Membre invité : BERARD Guillaume (BG)

1/ Adoption du compte-rendu de la réunion de bureau du 05 juin 2017

Vote : adoption à l'unanimité

2/ Cahier n°10, document à valider

Validation du cahier C

Les différentes nouveautés sont les fentes libéralisées, augmentation de la richesse des techniques (coulissés et piqués), autorisations des coups de talons, etc ...

Rectificatifs à apporter :

- les mains, en fin de course, peuvent être soit jointes, soit écartées
- demande d'une uniformisation minimum des termes entre les cahiers
- définition et description de l'arme, finalité de la discipline (sport : de confrontation ? de touche ? de frappe ?)
- modification des termes « torsion du buste » par « rotation du tronc »
- préciser que l' « annonce » d'un piqué doit être vocale, surtout pour les débutants. Décaler cette phrase, dans l'article préconisation.

Aux vues du nombre de modifications à apporter au cahier C, les modifications sont ajournées et seront reproposés au vote par mail, sous quinzaine.

Validation du cahier A

§ A 2 (définition de la Canne de Combat) : adoption à l'unanimité

§ A 3 (conventions) : adoption à l'unanimité

§ A 3.1 (le gardes) : adoption à l'unanimité

§ A 3.2 (surfaces de touches) : demande de modification sur :

- mot « ligne » à la place de Zone de frappe : refusé à la majorité
- modification du terme « frappe » en terme « touche »
- élimination du terme « flanc » car trop aléatoire dans sa définition

Autorisation d'une zone de touche supplémentaire, le dos : 1 contre (ML), 8 pour. Adoption à la majorité.

§ A 3.3.1 (les fentes) : adoption unanimité

§ A 3.3.2 (les flexions) : 3 abstentions (CL, BD, ML), 6 pour. Adoption à la majorité.

§ A 3.3.3 (le grand-écart) : 1 contre (AJP), 8 pour. Adoption à la majorité.

§ A 3.4.1 (principe de l'armé) : adoption à la majorité.

§ A 3.4.2 (description de l'armé) : adoption à la majorité.

§ A 3.4.3 (développement du coup) :

- Coup latéral extérieur et latéral croisé : 1 abstention (CL), 8 pour. Adoption à la majorité.
- Croisé haut : 1 abstention (CL), 8 pour. Adoption à la majorité.
- Croisé bas : 1 abstention (CL), 8 pour. Adoption à la majorité.
- Brisé : 3 contre (AJP, BD, CL), 6 pour. Adoption à la majorité.
- L'enlevé : 1 abstention (AJP), 8 pour. Adoption à la majorité.

§ A 3.4.4 (principe du pivot) : 1 abstention (AJP), 2 contre (BD, CL), 6 pour. Adoption à la majorité.

§ A 3.5 (critère de validité d'une touche) :

- Tous les critères (hors critère d'angles) : adoptés à l'unanimité.
- Critère d'angle ouvert ou fermé autorisé : 3 contre (AJP, CL, BD), 6 pour. Adoption à la majorité.

§ A 4.1 (description des coups) :

- Latéral extérieur : 1 contre (ML), 8 pour. Adoption à la majorité.
- Latéral Croisé : 1 contre (ML), 8 pour. Adoption à la majorité.
- Brisé : 1 contre (AJP), 8 pour. Adoption à la majorité.
- Croisé tête / Croisé bas / Enlevé : 1 abstention (AJP), 8 pour. Adoption à la majorité.

§ A 5 (les parades) : adoption à l'unanimité.

§ A 6 (changements de main) : 1 abstention (AJP), 8 pour. Adoption à la majorité.

§ A 7.1 (les esquives) : adoption à l'unanimité.

§ A 7.2 (les décalages et débordements) : adoption à l'unanimité.

§ A 7.3 (les traversées) : 1 contre (AJP), 8 pour. Adoption à la majorité.

§ A 8 (les voltes) : 2 abstentions (CL, AJP), 7 pour. Adoption à la majorité.

§ A 9 (les feintes) : adoption à l'unanimité.

§ A 10 (glossaire) : à terme, le même glossaire sera mis à chaque fin de cahier. Adoption à l'unanimité.

Aparté de HJM : il demande à ce que chaque commission fasse un listing de ces membres et de tous les collaborateurs, actuels ou anciens, qui ont contribué à la création et mise à jour du cahier n°10. Cela dans le but de n'oublier absolument personne lors des remerciements.

L'ordre du jour est épuisé, fin de la réunion.

La Présidente

Céline DAUL-MECHOUAR

La Secrétaire Générale

Laëtitia MALLARD

